

RAPPORT FINANCIER pour l'exercice 2018**présenté par Xavier MALDAGUE, trésorier****1 – Compte de gestion 2018**

Les charges de fonctionnement de l'association en 2018 ont été inférieures à la prévision. Les revenus générés par le prestataire pour le magazine et l'annuaire ont permis une rentrée de recettes significative comme en 2017; le budget prévisionnel de l'année 2018 ne prenait en compte que le minimum garanti. Le coût d'organisation de l'AG 2018 a été maîtrisé tout en gardant une prestation de bon niveau.

La caisse de secours a été sollicitée en 2018 : un don a été versé après analyse du dossier par la commission dédiée puis validation en Conseil d'Administration. Un dernier don complémentaire pour l'année 2019 a été voté en 2018 dans le même cadre.

Les dépenses relatives au Gala du Cinquantenaire à Versailles, s'élèvent à 380 969 €, somme inférieure au budget. Les recettes, plus faibles que la prévision également, s'élèvent à 318 130 €. Cela conduit pour cette année à un déficit de 62 839 €, plus faible que prévu au budget 2018 (65 000 €). La balance financière du gala a donc été réaliste dès son établissement et respectée. Les dons reçus par la CAIA en 2018 s'élèvent à 331 €.

Par ailleurs, l'association a assuré en 2018 des activités liées au cinquantième anniversaire du Corps. Ce travail n'a engendré qu'une dépense de près de 30 000 € du fait d'un report en 2019.

L'association a signé fin 2018 une convention pour 3 ans (2018 à 2020) avec la DGA. La subvention 2018, d'un montant exceptionnel pour les activités liées aux 50 ans du Corps, a été versée pour un total de 77 000 €. La CAIA recevra une subvention annuelle de 27 000 € en 2019 et 2020.

Les cotisations perçues ont généré 43 250 € de recettes, le nombre de cotisants payants (865 pour 2018) a diminué de 8,5% par rapport à l'année 2017.

Finalement, l'exercice 2018 affiche un excédent de gestion s'élevant à 11 394 €.

2 – Bilan au 31 décembre 2018

Cette année, l'association a pérennisé ses choix de placements financiers en déposant l'essentiel de ses fonds sur un compte sans risque. Pour les titres restant, la plus-value latente de 31 886 € est inférieure à celle de 2017 de 0,5%. Les taux de rémunération des différents placements sont restés faibles en 2018.

Pour l'année 2018, le déficit du Gala ainsi que l'excédent d'exploitation sont affectés à la réserve générale : le bilan de ces deux postes s'élève à un somme positive de 11 063 €.

La réserve manifestations reste fixée forfaitairement à 160 000 €.

Les produits à recevoir correspondent au versement des recettes du magazine et de l'annuaire ainsi qu'à plusieurs factures du Gala en attente de paiement fin 2018.

3 – Compte de gestion prévisionnel 2019

En 2019, les activités en lien avec le cinquantième anniversaire du Corps de l'armement (édition d'une nouvelle version de l'ouvrage publié dans une édition spécifique pour le gala 2018, exposition virtuelle sur internet, colloque pour les jeunes et diverses réunions) ont été budgétées à hauteur de 50 000 €. Pour couvrir une partie de ces dépenses exceptionnelles liées aux 50 ans du Corps et de la CAIA, une provision de 20 000 € est retenue, elle correspond au réemploi des ressources prévues en 2018 pour le cinquantième anniversaire.

La qualité du magazine et de l'annuaire permet toujours d'attirer des annonceurs pour y faire figurer leurs publicités. Aussi, le contrat avec le prestataire chargé de les gérer va permettre de continuer à générer des recettes nettes significatives pour la CAIA. La somme minimale de 10 000 € garantie dans le contrat a été inscrite au budget 2019 dans le cadre d'une gestion prudente mais des recettes complémentaires sont probables.

Le Gala 2019 sera plus traditionnel que celui de l'année dernière. Aussi le budget alloué à son organisation est prévu équilibré et revient à des standards équivalents à ceux des années 2016 ou 2017 soit 170 000 €.

Les autres charges devraient être d'un niveau équivalent à celles de 2018.

L'équilibre du budget prévisionnel présenté est obtenu sur la base de la provision de 20 000 € décrite *supra* et d'un nombre de cotisants très proche de celui constaté en 2018, soit 860 cotisants payants. Comme les années précédentes, l'association tient à rappeler l'importance de la bonne rentrée des cotisations lesquelles, avec la subvention, assurent le fonctionnement courant de l'association et permettent de se préparer à la réduction de la base des cotisants.

4 – Conclusion

L'année 2018 s'est terminée au plan financier dans de bonnes conditions compte tenu des efforts de gestion réalisés tant sur les recettes que sur les dépenses.

Les comptes ont été vérifiés par les trois membres de la commission spéciale de contrôle des comptes désignés par le conseil d'administration. Nous vous demandons, après avoir entendu leur rapport, de bien vouloir donner quitus au Conseil et au trésorier de votre association pour la gestion de l'exercice 2018.